



Le vice-président du Conseil régional de Bretagne
Besprezidant Kuzul-rannvro Breizh
Direction de la communication
Service des campagnes de promotion et des marques
Personne chargée du dossier : Aurore LEDUC, cheffe de projet
Fête de la Bretagne
Tél. : 02 99 27 10 12
Courriel : aurore.leduc@bretagne.bzh

Rennes, le 20 mars 2020

Objet : Annulation de la Fête de la Bretagne 2020

Chers ami-e-s,

C'est avec grande tristesse que la décision d'annuler la Fête de la Bretagne 2020 a été prise.
Tristesse pour vous, organisateur·trice-s, qui donnez le meilleur pour la réussite de ces événements.
Tristesse pour les bénévoles, pour les artistes, pour les technicien·ne-s.
Tristesse pour toutes les communes engagées autour de cette fête.
Tristesse, aussi, pour la Bretagne.

Vous le savez tou-te-s, les circonstances actuelles ne permettent pas de préparer cette édition dans de bonnes conditions. Tant d'incertitudes pèsent sur nous... Il est responsable, il est sage d'y renoncer.

Que tous les organisateur·trice-s soient assuré-e-s que la Région maintiendra son soutien malgré l'annulation des événements pour des raisons indépendantes de leur volonté. Les modalités vous en seront précisées par nos services qui sont à votre disposition pour toute question ou tout problème généré par cette situation exceptionnelle.

Nous vous rappelons que si vous décidez, malgré tout, de maintenir l'organisation de votre manifestation, vous ne pourrez pas faire valoir ou utiliser les éléments graphiques de la Fête de la Bretagne dans votre communication, puisque cette Fête est annulée. Si jamais ces outils sont déjà fabriqués, merci de vous rapprocher de nos services.

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteur·trice-s, associations, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires qui se sont une fois de plus mobilisés, en Bretagne et au-delà de ses frontières, pour faire vivre la 12e édition de ce rendez-vous si particulier.

Et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2021 pour la 13e édition qui se déroulera du 14 au 24 mai.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien amicalement,

Le Vice-président chargé de la culture et de la démocratie régionale
Jean-Michel LE BOULANGER

RÉGION BRETAGNE
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | www.bretagne.bzh

RANNVRO BREIZH
283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35711 Roazhon cedex 7
Pgz : 02 99 27 10 10 | www.breizh.bzh

twitter.com/regionbretagne facebook.com/regionbretagne.bzh

Adresser toute correspondance sous forme impersonnelle à Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne.

SIRET : 233 500 016 00040 • TVA intracommunautaire : FR10 233 500 016